



Conservatoire
d'espaces naturels
Auvergne

AGIR POUR LES ODONATES

La mise en œuvre du plan
d'actions odonates en Auvergne
[**Bilan 2012-2016**]



Septembre
2018



Établissement public du ministère
chargé du développement durable





SOMMAIRE

01 CONTEXTE

Un plan national d'actions pour préserver les libellules et les demoiselles menacées	4
La mobilisation en Auvergne entre 2013 et 2016	6
Le plan en Auvergne en quelques chiffres	8

02 ESPÈCES

Agrion orné	10
Agrion de Mercure	12
Epithèque à deux taches	14
Agrion à lunules	16
Cordulie arctique et Leucorrhine douteuse	18
Leucorrhine à gros thorax	20
Cordulie à corps fin	22
Gomphe serpent in et Gomphe à pattes jaunes	24
Cordulie splendide et Gomphe de Graslin	26
Sympétrum déprimé et Sympétrum du Piémont	28
Cordulégastre bidenté	30

Coordination, rédaction et cartographie de la synthèse

Aurélié Soissons, CEN Auvergne

Relecture et contributions

Luc Belenguier, PNR des Volcans d'Auvergne

David Happe, DREAL Auvergne

Marine Kreder, GOA

Nicolas Lolive, GOA

Alexandre Ruffoni, SHNA

Ludovic Taillard, FRAPNA Loire

Florian Veron, CEN Allier


Mise en forme

Céline CHOUZET, CEN Auvergne

Crédits photo de la couverture

Philippe Flammant

UN PLAN NATIONAL POUR PRÉSERVER LES LIBELLULES ET LES DEMOISELLES MENACÉES



« Les Plans Nationaux d'Actions (PNA) sont des outils qui visent à organiser un suivi cohérent des populations de l'espèce ou des espèces concernées, à mettre en œuvre des actions coordonnées favorables à la restauration de ces espèces ou de leurs habitats, à informer les acteurs concernés et le public et à faciliter l'intégration de la protection des espèces dans les activités humaines et dans les politiques publiques. »

<http://odonates.pnaopie.fr/>

Au-delà des actions de portée nationale, la mise en œuvre des PNA **s'appuie sur des déclinaisons régionales**, outils opérationnels de territoire. **Ces stratégies régionales doivent être animées localement** pour permettre la mise en place d'un maximum d'actions.



UNE DÉCLINAISON RÉGIONALE EN AUVERGNE

Dès 2012, la rédaction de la déclinaison auvergnate du PNA a permis de faire une première synthèse des connaissances sur les espèces et des actions à mener pour permettre leur préservation.

Deux objectifs principaux ont été identifiés pour la période 2012 - 2016 :

- **Améliorer les connaissances sur les espèces** pour évaluer leur état de conservation
- **Entamer les premières actions de préservation** : par sensibilisation des gestionnaires, action directe sur les sites abritant les espèces...

15 ESPÈCES CONCERNÉES : 10 DU PNA ET 5 DU PRA

1. Agrion orné
2. Agrion de Mercure
3. Epithèque à deux taches
4. Agrion à lunules
5. Cordulie arctique
6. Leucorrhine douteuse
7. Leucorrhine à gros thorax
8. Cordulie à corps fin
9. Gomphe serpent
10. Gomphe à pattes jaunes
11. Cordulie splendide
12. Gomphe de Graslin
13. Sympétrum déprimé
14. Sympétrum du Piémont
15. Cordulégastre bidenté

EN AUVERGNE, ENTRE 2012 ET 2016

L'ANIMATION D'UN RÉSEAU D'ACTEURS AUTOUR DU PNA,
un outil pour démultiplier les actions et leur efficacité.

La mobilisation d'une multiplicité d'acteurs est un **gage de la réalisation d'un nombre important d'opérations**. En coordonnant les propositions et en soutenant les structures dans la définition des priorités, des méthodologies et des objectifs, le travail d'animation du réseau permet d'**assurer une efficacité maximale de l'ensemble des actions menées**.

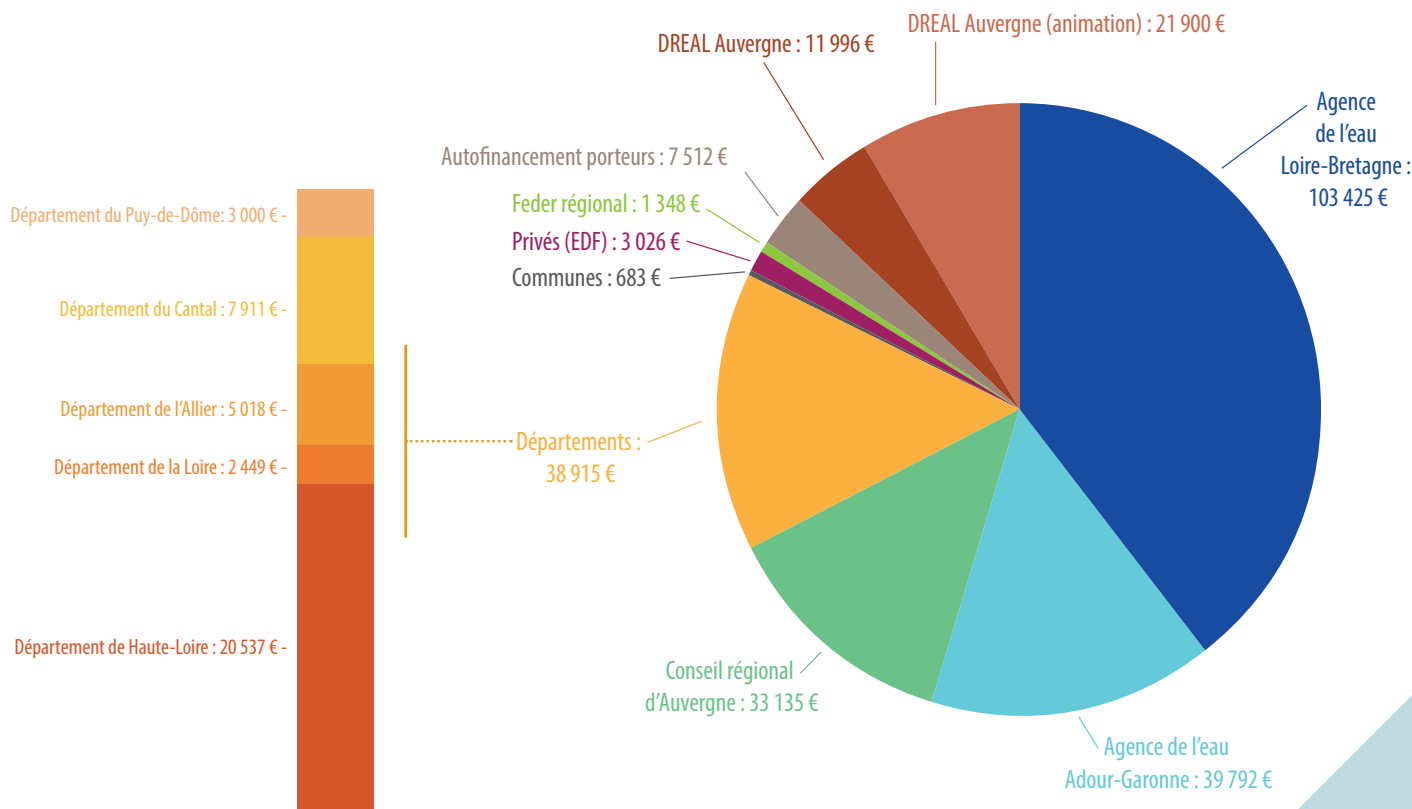


Les séminaires, tout comme les comités de pilotage, sont des moments essentiels d'échange autour des actions en cours, des méthodologies et des résultats. DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

LA CONNAISSANCE ET LA PRÉSERVATION DES LIBELLULES
a été mise en place par de nombreux acteurs professionnels du territoire, mais également par des naturalistes et des bénévoles associatifs.



DES ACTIONS DE LA DÉCLINAISON RÉGIONALE MENÉES GRÂCE AU CONCOURS DE NOMBREUX FINANCEURS



UNE VALORISATION DES EXPÉRIENCES MENÉES



Les résultats des actions réalisées ont été valorisés par des présentations lors de colloques ou de rencontres :

- rencontres naturalistes de Haute-Loire,
- assemblée générale de la Société Française d'Odonatologie,
- 14^e Rencontres Bourgogne-Nature et 6^e Rencontres Odonatologiques en 2017,
- Elles l'ont également été largement à l'occasion de l'organisation par la DREAL Auvergne du séminaire « Odonates et Maculinea en Massif central » en 2016.

Une vidéo pour présenter les études menées sur l'Agrion à lunules par le PNR des Volcans d'Auvergne : <http://www.parcdesvolcans.fr/Vivre-ici/Pres-de-chez-vous/Actualites/Archives-actualites/Une-methode-innovante-pour-l-etude-de-l-Agrion-a-lunules>

EN QUELQUES CHIFFRES, LA MISE EN OEUVRE DU PLAN ODONATES EN AUVERGNE ENTRE 2012 ET 2016, C'EST :

13

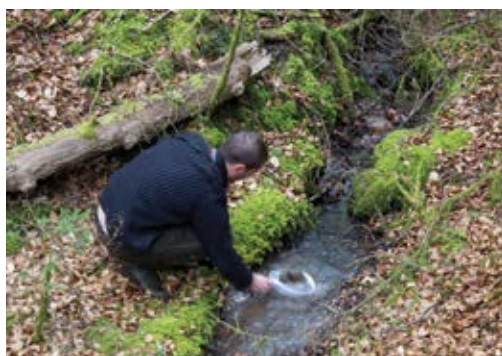
PROJETS LABELLISÉS « PRA »
mis en œuvre pour un montant total de 239 820 €



La labellisation « PRA » a permis à la FRAPNA Loire de mobiliser le soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et du département de la Haute-Loire pour la **mise en place d'un projet de préservation du Sympétrum du Piémont et du Sympétrum déprimé sur le barrage de Grangent**, à Aurec-sur-Loire. Après les deux années d'état des lieux qui ont permis de montrer l'importance de ces populations pour la préservation du Sympétrum du Piémont en France, des contacts et rencontres ont été réalisés avec EDF, gestionnaire du barrage, et la commune. Aujourd'hui, grâce à ce travail, les bords du plan d'eau appartenant à la commune bénéficient pour partie **d'une gestion différenciée favorable aux sympétrums. Plusieurs actions de découverte et de communication** à destination de habitants ont également été menées. La réflexion a été étendue aux communes situées en aval dans le département de la Loire.

8

ACTIONS MENÉES SUR LES ESPÈCES
par les bénévoles des associations ou dans d'autres cadres de
financement



Recherche des larves du Cordulégastre bidenté dans un ruisseau - GOA.

Grâce à la synthèse réalisée dans le plan d'actions, le Groupe Odonat'Auvergne a mené plusieurs campagnes bénévoles de recherche du Cordulégastre bidenté entre 2013 et 2017. Les résultats ont montré que **cette espèce discrète était présente plus largement que ce qui était initialement connu**. Ainsi, elle n'est plus considérée menacée en Auvergne aujourd'hui.

14

JEUX DE DONNÉES TRANSMIS

pour permettre d'améliorer la prise en compte des espèces dans les projets d'aménagement ou les politiques publiques

Grâce à la transmission des données sur les espèces sur la Margeride, **le SMAT du Haut-Allier a pu intégrer les sites colonisés par les libellules menacées** dans l'extension aux petits affluents du site Natura 2000 « Gorges de l'Allier et affluents ».

1355

NOUVELLES DONNÉES D'OBSERVATION entre 2013 et 2016

Elles ont permis notamment la révision de la liste rouge régionale des libellules menacées par le Groupe Odonat'Auvergne. L'amélioration des connaissances sur la répartition a permis de mieux évaluer les menaces pesant sur certaines espèces de libellules.



Agrion à lunules - P. Flamman

L'Agrion à lunules est classé comme vulnérable sur la liste rouge d'Auvergne des libellules menacées. La région abrite 95% des stations françaises connues.

50

PROPRIÉTAIRES CONTACTÉS OU RENCONTRÉS

Sur les plans d'eau et les tourbières abritant de fortes populations d'Agrion à lunules, de Cordulie arctique ou de Leucorrhine douteuse, le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne a présenté aux propriétaires et gestionnaires les résultats des inventaires et les enjeux de conservation de l'espèce. Dans de nombreux cas, **cette information permet la préservation des populations en évitant d'éventuelles dégradations par méconnaissance des enjeux.**

6

SESSIONS DE FORMATIONS à destination des acteurs

Organisées par la DREAL Auvergne, **elles ont permis de sensibiliser une soixantaine d'agents des collectivités, services de l'état, associations,** sur les enjeux liés à la préservation des libellules rares ou menacées en Auvergne.



Formation DREAL 2016 - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes



Agrion orné - L. Belenguier

AGRION ORNÉ

FRÉQUENTANT PRINCIPALEMENT LES RUISSEAUX ENSOLEILLÉS DE PLAINE, IL EST CANTONNÉ, EN AUVERGNE, À QUELQUES RUISSEAUX DE L'EST DU BOURBONNAIS.

CONSTAT, OBJECTIFS, PRIORITÉS RÉGIONALES EN 2011

- Amélioration des connaissances sur la répartition de l'espèce qui paraît largement sous-prospectée.
- Préservation active des quelques stations connues.



Ruisseau à Agrion orné - L. Belenguier



Connaissance

Des recherches importantes ont été menées par le CEN Allier entre 2013 et 2015 en Val-de-Loire Bourbonnais, à cheval sur les départements de l'Allier et de la Saône-et-Loire (*site Natura 2000*) et autour des stations anciennement connues de Sologne Bourbonnaise. Quelques prospections complémentaires ont été réalisées en 2015 par le Groupe Odonat'Auvergne.

Sur environ 150 ruisseaux prospectés, **seules deux stations d'Agrion orné ont pu être observées lors de ces recherches** (*contre 14 en Saône-et-Loire*). L'une d'entre elles correspond à la station déjà connue de Gannay-sur-Loire,

l'autre à un nouveau site sur la commune de La-Chapelle-aux-Chasses.

Sur les six ruisseaux où l'espèce a été observée depuis 1985, **seule la station de Gannay-sur-Loire semble aujourd'hui pérenne.**

RESSOURCES TÉLÉCHARGEABLES :

- *Evaluation de la population de l'Agrion orné sur le site Natura 2000 de la Vallée de la Loire entre Iguerande et Decize* : <https://frama.link/Evaluation-Agrion-Orne>

UN PROTOCOLE POUR PROSPECTER !

Le **protocole de recherche** mis en place par la Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA) **définit des méthodes d'échantillonnage, mais également une série de paramètres à récolter** sur les sites prospectés. L'objectif est d'améliorer au fur et à mesure des inventaires les connaissances, encore lacunaires aujourd'hui, sur l'écologie de l'Agrion orné.

PRÉSENCE DE L'AGRION ORNÉ

GANNAY-SUR-LOIRE

Découverte en 2008 par J.P. Barbarin (SHNAO) et revue régulièrement depuis. Une population importante semble présente.
(Dernière obs : 2015, A. Ratié)

LA CHAPELLE-AUX-CHASSES

Quelques individus en 2015. Ne semble plus favorable en 2017
(Dernière obs : 2015, L. Belenguier)

THIEL-SUR-ACOLIN

Quelques individus. Recherchée depuis mais non revue.
(Dernière obs : 2010, A. Soissons)

LIERNOLLES

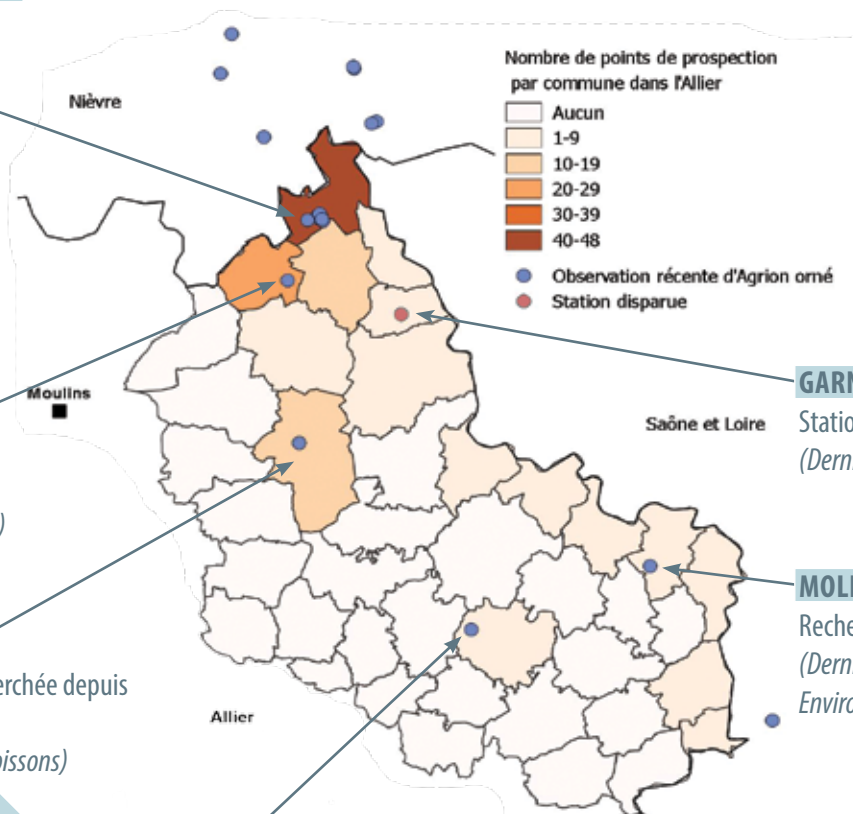
Tandem et ponte observés en 2006. Recherchée depuis mais non revue.
(Dernière obs : 2006, B. Gilard & A. Giraud)

GARNAT-SUR-ENGIÈVRE

Station détruite
(Dernière obs : 1985, D. Brugière)

MOLINET

Recherchée depuis mais non revue.
(Dernière obs : 2010, OGE Environnement)



Sensibilisation

Un poster présentant la répartition et l'état des connaissances sur l'Agrion orné a été coordonné par la SHNA et présenté lors des rencontres Bourgogne Nature de 2017. Une plaquette d'information présentant l'espèce, ses milieux de vie et les conditions de sa préservation a également été réalisée pour permettre une meilleure sensibilisation des ayants droits des sites (voir page suivante).

RESSOURCES TÉLÉCHARGEABLES :

- Poster à télécharger sur : <https://frama.link/Poster-Agrion-Orne>

Préservation

Les propriétaires et exploitants des stations de Gannay et La Chapelle-aux-Chasses ont été rencontrés et informés en 2015 par le CEN Allier. Malgré un accueil plutôt favorable, cette prise de contact n'a pas permis à ce jour la mise en place d'un partenariat ou d'actions de préservation.

ÉTAT DES CONNAISSANCES, CE QU'IL RESTE À FAIRE...

En 2017, malgré les recherches et actions menées, l'Agrion orné apparaît toujours aussi menacé en Auvergne. Il a d'ailleurs été classé « en danger » sur la liste rouge des Libellules menacées d'Auvergne. Seule une station pérenne est régulièrement observée et les populations apparaissent très fragiles.

La priorité pour la préservation de l'Agrion orné est aujourd'hui le travail de concertation et

de mise en œuvre d'actions de préservation sur les deux stations observées récemment. Au-delà du Val-de-Loire, les recherches réalisées en Sologne Bourbonnaise sont encore largement insuffisantes pour avoir une bonne vision de sa répartition et il apparaît nécessaire de les poursuivre autour des stations connues et sur les communes aujourd'hui non prospectées.



Agrion de Mercure - F. Egal

AGRION DE MERCURE

L'AGRION DE MERCURE FRÉQUENTE PRINCIPALEMENT LES RUISSEAUX ENSOLEILLÉS, IL EST LARGEMENT RÉPARTI EN PLAINE EN AUVERGNE.

CONSTAT, OBJECTIFS, PRIORITÉS RÉGIONALES EN 2011

- Sa répartition endémique de l'ouest européen donne à la France une très grande responsabilité dans sa préservation. Etant donné son abondance en Auvergne, seule la vigilance concernant les projets d'aménagement avait été prévue dans le cadre de la mise en œuvre du plan.



Habitat de l'Agion de Mercure - R. Lecomte



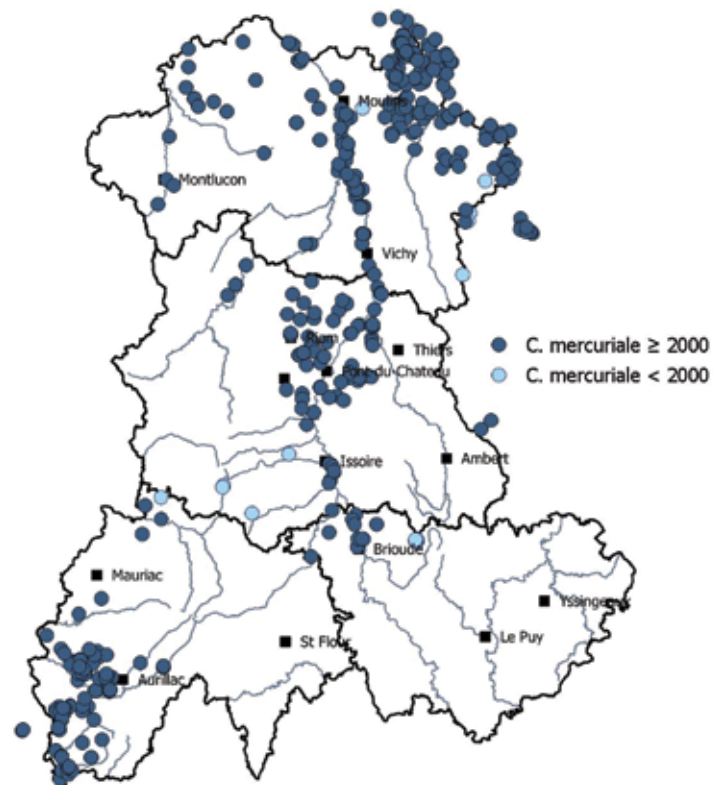
Connaissance

Au-delà des observations des naturalistes, la majorité des recherches et des nouvelles données observées ces dernières années sont liées :

- **Aux inventaires réalisés** sur le Val de Loire et en Sologne Bourbonnaise par le CEN Allier pour l'Agion orné ; les deux espèces fréquentant le même type d'habitat, la prospection de nombreux ruisseaux a permis d'identifier de très nombreuses stations d'Agion de Mercure.
- **Aux recherches réalisées dans le sud du Cantal** par le CPIE de Haute-Auvergne en lien avec le Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé,
- **Aux recherches ou observations ponctuelles** de l'espèce par les naturalistes.

Par ailleurs, les recherches réalisées par le CPIE de Haute-Auvergne pour le PNR de l'Aubrac sur le plateau de l'Aubrac n'ont pas permis d'observer l'espèce, alors même que les conditions paraissaient favorables.

PRÉSENCE DE L'AGION DE MERCURE EN AUVERGNE





Préservation

Une action d'amélioration de la continuité écologique au niveau de l'A75 sur le secteur de Clermont-Ferrand a été réalisée par le CPIE Clermont Dôme en lien avec la DIR massif central, gestionnaire de l'autoroute, et la commune de Pérignat-les-Sarlièves, propriétaire des terrains. Elle a permis, grâce à la mise en place d'un dispositif sous la route, **d'améliorer les possibilités de dispersion de l'espèce et la connectivité d'une population** fortement enclavée dans le tissu périurbain avec les autres populations.

Par ailleurs, **l'animateur a été associé à plusieurs projets d'aménagement** pour permettre de limiter les impacts sur cette espèce protégée.

Le Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé, qui mène de nombreuses actions de préservation de la qualité de l'eau par la mise en défends de ruisseaux dans le sud-ouest du Cantal, **prend également en compte les exigences de l'espèce dans ses préconisations** lorsqu'elle est présente.



Sensibilisation

Une plaquette présentant les **Agrions des sources et ruisseaux** a été réalisée par la SHNA pour sensibiliser les propriétaires et gestionnaires. Elle concerne principalement l'Agrion orné mais est également valable pour l'Agrion de Mercure.



ÉTAT DES CONNAISSANCES, CE QU'IL RESTE À FAIRE...

La répartition de l'espèce apparaît aujourd'hui assez bien connue. **Aucune disparition sur les sites occupés n'est aujourd'hui constatée.** De plus, son statut de protection lui assure une bonne prise en compte en cas de projet d'aménagement. Une sensibilisation des gestionnaires de petits cours d'eau serait néanmoins

nécessaire à mener.

En 2017, il est considéré non menacé (LC) lors de la réactualisation de la liste rouge des Odonates d'Auvergne. La poursuite de la veille engagée semble ainsi l'action principale à mener.



EPITHÈQUE À DEUX TACHES

L'EPITHÈQUE À DEUX TACHES EST PRÉSENTE EN AUVERGNE PRINCIPALEMENT DANS LES ÉTANGS DE PLAINE DU BOURBONNAIS ET DANS LES COMBRAILLES.

CONSTAT, OBJECTIFS, PRIORITÉS RÉGIONALES EN 2011

- En 2011, seule une dizaine de stations d'Épithèque à deux taches, espèce de priorité régionale, est identifiée dans le nord de l'Allier. La priorité est alors l'amélioration des connaissances sur sa répartition.

Epitheca bimaculata - G. Leroux



Étang colonisé dans l'Allier - A. Ratié, CEN Allier



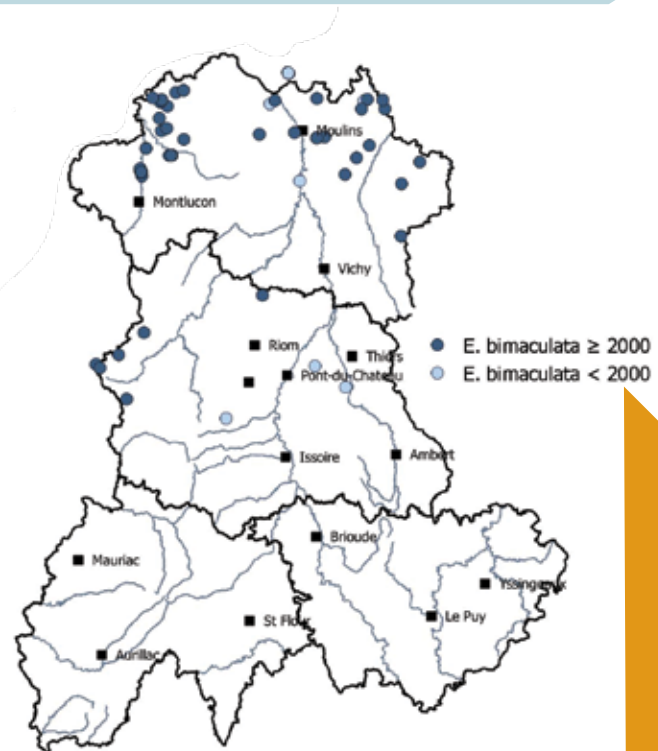
Connaissance

Une recherche sur un échantillon de 56 étangs sur 19 communes de Sologne et du bocage Bourbonnais a été réalisée par le CEN Allier entre 2014 et 2016. Elles ont permis **d'identifier six nouvelles stations, mais également d'analyser différents paramètres** sur les sites colonisés.

En termes d'habitat, les analyses tendent à montrer que l'espèce **fréquente principalement les étangs piscicoles ouverts**. Sur ces sites, elle semble indifférente à la présence ou non de végétation aquatique ou d'hélophytes. Les émergences sont observées en majorité sur les secteurs de berges avec une végétation buissonnante ou boisée. La présence de berges abruptes et entretenues ne semble pas être un frein à la colonisation par l'espèce car des émergences ont également été observées dans ce contexte.

En parallèle, **des prospections ont également été menées par le Groupe Odonat'Auvergne** sur ce secteur, sur le Val de Cher et les Combrailles. Aujourd'hui, l'espèce est connue sur une soixantaine d'étangs.

PRÉSENCE DE L'ÉPITHÈQUE À DEUX TACHES EN AUVERGNE

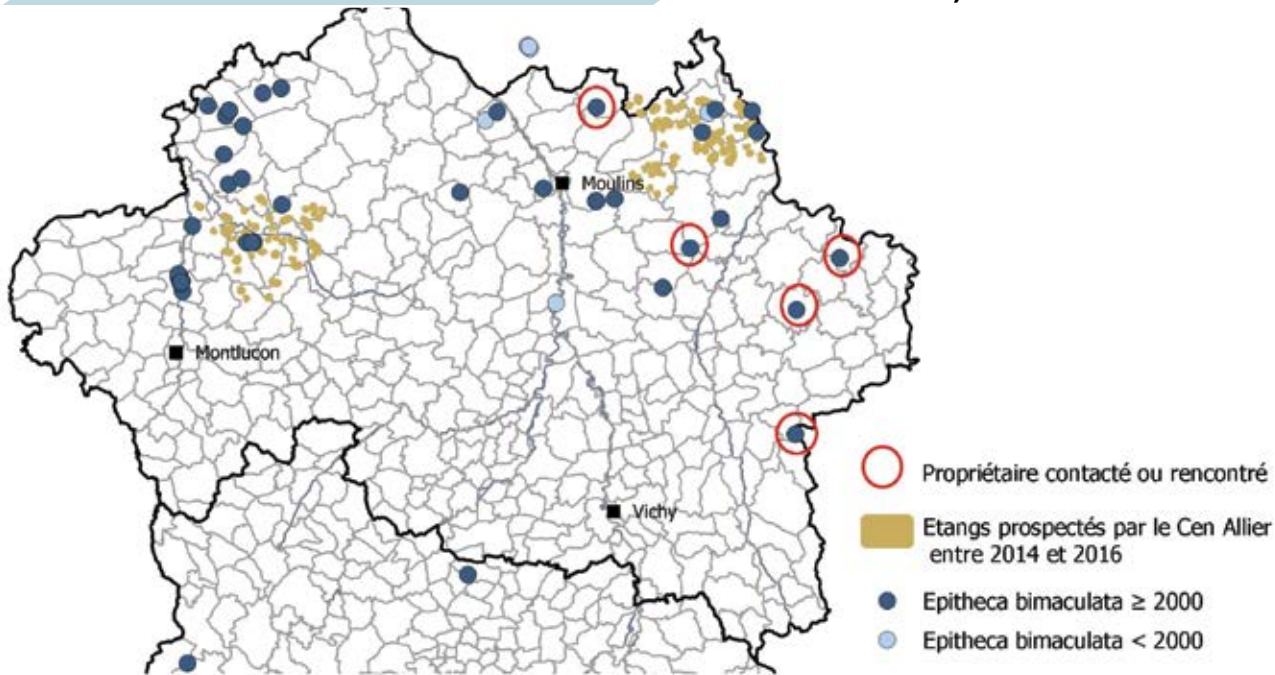




Préservation

Sur cinq sites jugés d'intérêt en Sologne Bourbonnaise, le **CEN Allier a réalisé des recherches foncières** et tenté de contacter les propriétaires.

ETANGS PROSPECTÉS EN SOLOGNE BOURBONNAISE



Sur l'ensemble, seul le propriétaire d'un étang de la commune d'Andelaroche a pu être rencontré. Selon les échanges réalisés, **ce plan d'eau, riche en herbiers aquatiques et présentant une belle ceinture paratourbeuse parsemée de joncs et de saules, a vocation à être conservé en l'état.**



Sensibilisation

Le GOA a réalisé en 2016 une plaquette de sensibilisation à destination des pêcheurs.

ÉTAT DES CONNAISSANCES, CE QU'IL RESTE À FAIRE...

Les recherches menées suite à l'identification de cette espèce dans la première déclinaison Auvergne du PNA odonate **ont permis d'améliorer largement les connaissances sur sa répartition et les milieux fréquentés.**

L'Épithèque à deux taches semble désormais bien présente en Bourbonnais et dans les Combrailles. De plus, elle apparaît peu exigeante quant à la qualité des plans d'eau fréquentés.

Les actions réalisées ont d'ailleurs permis, lors de la réévaluation de la liste rouge, de la classer

avec un niveau de menace « LC : peu concerné », alors qu'elle était considérée « en danger », lors de l'évaluation de 2004.

Aujourd'hui, cette espèce doit être prise en compte de manière plus globale dans la gestion des étangs, au même titre que d'autres espèces PNA (Cistude notamment).

Même si sa répartition pourrait être affinée dans le Puy-de-Dôme, **elle ne fait plus partie de la liste des espèces du second plan d'actions,** désormais Auvergne Rhône-Alpes.



Agrion à lunules - P. Flammant

AGRION À LUNULES

DANS LE MASSIF CENTRAL, L'AGRION À LUNULES FRÉQUENTE LES MARES ET PLANS D'EAU BIEN VÉGÉTALISÉS, PRINCIPALEMENT EN ALTITUDE.

CONSTAT, OBJECTIFS, PRIORITÉS RÉGIONALES EN 2011

- En 2011, les priorités identifiées pour l'espèce sont l'étude de son écologie, du fonctionnement des populations et de la connectivité entre les sites connus afin de définir les réseaux fonctionnels et sites majeurs à préserver.



Mare d'altitude - M. Kreder



Connaissance

Entre 2014 et 2016, une prospection d'ampleur de cette espèce a été menée sur les plans d'eau d'altitude. Coordonnée par le CEN Auvergne, elle a mobilisé six structures :

- le Syndicat mixte du PNR des Volcans d'Auvergne,
- le CEN Auvergne,
- le Syndicat mixte du PNR Livradois Forez en association avec Jean-Philippe Barbarin,
- l'association pour la préfiguration du PNR de l'Aubrac, en association avec le CPIE de Haute-Auvergne.

Elle a permis de **rechercher avec une méthodologie unique cette espèce** sur la majorité des habitats potentiels d'Auvergne. Elle a également permis de **définir par territoire les sites prioritaires à préserver ou restaurer.**

La synthèse des stations connues, réalisée par M. Kreder en 2016 à la suite des recherches et complétée en 2018, montre que **les trois quarts des sites abritant l'Agrion à lunules en France sont situés sur le territoire du PNR des volcans d'Auvergne.**

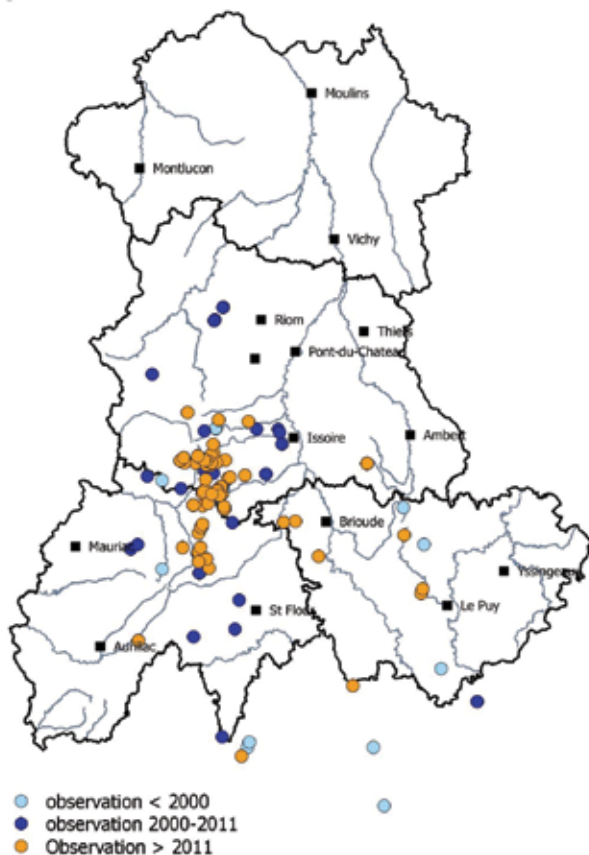
Une étude des préférences écologiques réalisée en parallèle par le PNR des volcans d'Auvergne sur les monts du Cézallier a permis d'**identifier les principaux critères qui semblent nécessaires à l'établissement d'une population :**

- pièce d'eau ensoleillée en contexte prairial,
- possédant un important recouvrement d'hélophytes et d'hydrophytes, en particulier *Potamogeton natans*,
- La présence de poissons semble impacter négativement la présence de l'espèce.

Le nombre d'individus observés varie fortement d'une année sur l'autre selon les sites et les conditions du milieu. Certaines perturbations peuvent notamment faire exploser temporairement les populations. Par ailleurs, **les « Captures Marquages Recaptures » réalisées mettent en évidence une dispersion et une durée de vie** des adultes importantes (jusqu'à 28 jours et 4 km).



Préservation



À la suite des recherches, **plusieurs projets de préservation des sites majeurs ont vu le jour** :

- animation foncière pour l'acquisition ou le conventionnement,
- expérimentation de création de milieux.

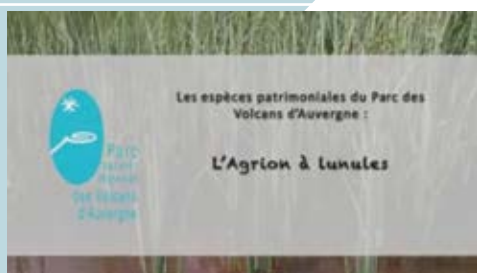
Ces projets sont toujours en cours et menés à ce jour par le CEN Auvergne et le Syndicat mixte du PNR des volcans d'Auvergne sur l'Artense et le Cézallier et le Syndicat Mixte du PNR du Livradois-Forez sur le Livradois-Forez.



Réalisation de l'étude par Capture Marquage Recapture par le PNR des Volcans d'Auvergne- A. Soissons



Sensibilisation et valorisation



Les résultats de ce travail ont été présentés en 2016 lors du colloque « Plan nationaux d'actions odonates et Maculinea en massif central ». Une vidéo de présentation a également été réalisée par le PNR des volcans d'Auvergne :

<http://www.parcdesvolcans.fr/Vivre-ici/Pres-de-chez-vous/Actualites/Archives-actualites/Une-methode-innovante-pour-l-etude-de-l-Agrion-a-lunules>

ÉTAT DES CONNAISSANCES, CE QU'IL RESTE À FAIRE...

À ce jour, **les connaissances sur la répartition, les enjeux de conservation et l'écologie de l'Agrion à lunules semblent satisfaisantes**. La préservation des stations principales doit être poursuivie.

Entre l'état des lieux de 2004 et celui de 2014-2015, **les populations semblent être restées les mêmes** bien que les sites aient pour partie changé. Cela est lié au fonctionnement même de l'espèce qui

privélie les espaces post-pionniers et présente de fortes variations d'effectifs sur de courtes périodes.

Étant donné ce fonctionnement, **le suivi de l'évolution des populations doit nécessairement être un suivi global des stations**, avec une périodicité de 5 ou 10 ans.

CORDULIE ARCTIQUE ET LEUCORRHINE DOUTEUSE

LA LEUCORRHINE DOUTEUSE ET LA CORDULIE ARCTIQUE FRÉQUENTENT MAJORITAIREMENT LES TOURBIÈRES D'ALTITUDE. L'HABITAT TYPIQUE DE LA LEUCORRHINE DOUTEUSE EST CONSTITUÉE D'UNE PIÈCE D'EAU D'UNE DIZAINE DE MÈTRES CARRÉS, PEU PROFONDE ET DÉPOURVUE DE POISSONS. LA CORDULIE ARCTIQUE COLONISE LES ANCIENNES GOUILLES ATTERRIES RECOUVERTES DE SPHAIGNES ET LES TREMBLANTS.

CONSTAT, OBJECTIFS, PRIORITÉS RÉGIONALES EN 2011

- En 2011, la déclinaison régionale du PNA a défini comme priorité de réaliser un suivi périodique de ces espèces peu communes, de préserver les tourbières colonisées, et de mieux prendre en compte leurs exigences dans la gestion de ces espaces.



Habitat de la Cordulie arctique sur l'Aubrac - J. Tommasino



Leucorrhine douteuse - P. Flammant



Cordulie arctique - C. Melemedjian,



Connaissance

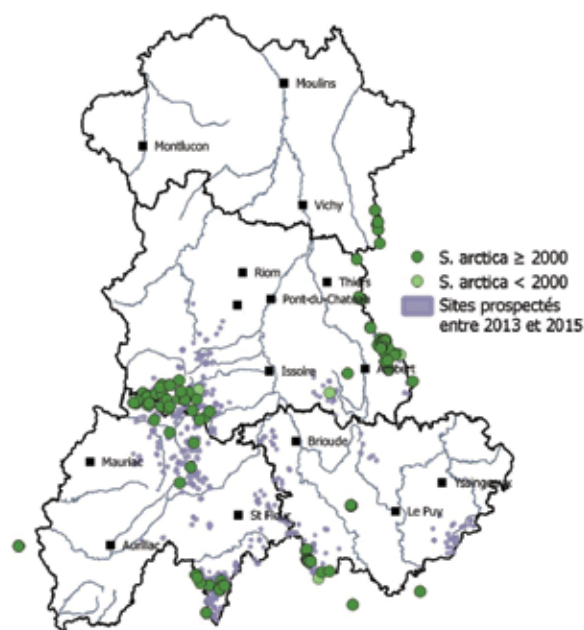
Entre 2014 et 2016, une prospection d'ampleur de ces deux espèces et de l'Agrion à lunules a été menée sur les tourbières et plans d'eau d'altitude. Coordonnée par le CEN Auvergne, elle a mobilisé six structures :

- le Syndicat mixte du PNR des Volcans d'Auvergne,
- le CEN Auvergne,
- le Syndicat mixte du PNR Livradois Forez en association avec Jean-Philippe Barbarin,
- l'association pour la préfiguration du PNR de l'Aubrac, en association avec le CPIE de Haute-Auvergne.

Elle a permis de **rechercher avec une méthodologie unique les trois espèces** sur une grande partie des tourbières et plans d'eau d'altitude d'Auvergne. Elle a également permis de **définir par territoires les sites prioritaires à préserver ou restaurer.**

Ce travail a été **très fructueux pour la Cordulie arctique** puisqu'elle a pu être **observée sur 60 sites, dont 46 non connus avant 2013.** L'inventaire, basée sur la recherche d'exuvies, a par ailleurs permis d'attester de la reproduction de l'espèce sur la majorité des stations.

En ce qui concerne **la Leucorrhine douteuse, les résultats sont plus mitigés** avec **13 sites où l'espèce pourrait avoir disparu** du fait de l'évolution du milieu, et **34 sites colonisés observés.** De plus, les études réalisées mettent en évidence sa présence quasi exclusivement (*excepté deux sites*) sur **des milieux anthropiques** : anciennes fosses de tourbage, qui sont pour la plupart en cours de comblement.



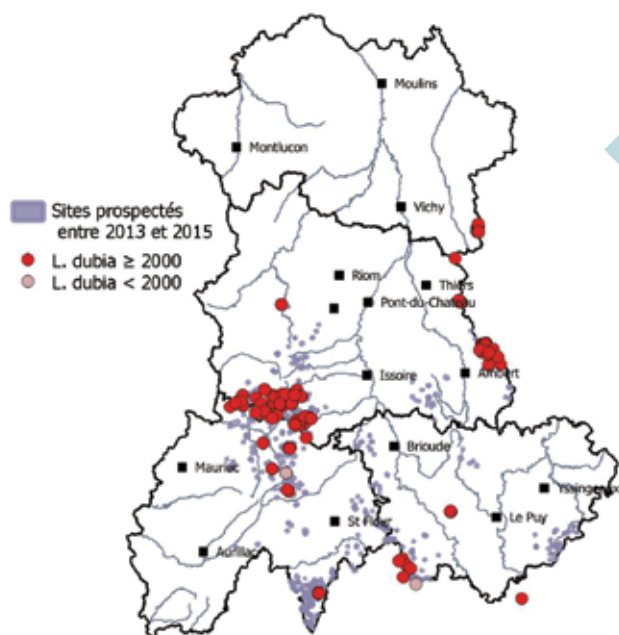
Préservation

A la suite des recherches, **plusieurs projets ont vu le jour de préservation des sites majeurs** :

- animation foncière pour l'acquisition ou le conventionnement,
- expérimentation de mesures de gestion, notamment création de gouilles pour la Leucorrhine douteuse.

Ces projets sont toujours en cours et menés à ce jour par le CEN Auvergne et le Syndicat mixte du PNR des volcans d'Auvergne sur l'Artense et le Cézallier, le Syndicat Mixte du PNR du Livradois-Forez sur le Livradois-Forez.

Des travaux de creusement de mares pour la Leucorrhine douteuse sont également en cours de réflexion par le département de la Haute-Loire sur le domaine du Sauvage en Margeride.



Sensibilisation et Valorisation

Les résultats des recherches ont été **présentés en 2016 lors du colloque « Plan nationaux d'actions odonates et Maculinea en Massif central »**, ainsi qu'aux rencontres « Bourgogne Nature d'octobre 2017 ». Ils ont également donné lieu à **un article dans la revue du même nom : Belenguier & al., 2018 : Bilan des inventaires et des études de trois espèces des milieux tourbeux auvergnats : L. dubia, L. pectoralis, S. arctica (Odonata, Libellulidae, Corduliidae).**

ÉTAT DES CONNAISSANCES, CE QU'IL RESTE À FAIRE...

À ce jour, **les connaissances sur la répartition de la Cordulie arctique et de la Leucorrhine douteuse semblent satisfaisantes**. Une extension des recherches à la Lozère et l'Aveyron pour l'Aubrac et la Margeride permettrait d'avoir une vision plus complète de l'importance de ces massifs pour ces espèces.

Contrairement aux informations disponibles en 2011, **la Cordulie arctique apparaît bien répartie et à ce jour peu menacée, ce qui n'est pas le cas de la Leucorrhine douteuse**. Pour cette dernière, la question de son maintien

dans l'avenir sur d'anciennes fosses en cours de comblement se pose, de même que celle de l'habitat original sur lequel elle a pu se développer en Auvergne.

Il conviendra pour les prochaines années de **poursuivre la préservation des stations clés de ces deux espèces**. La restauration d'habitats pour la Leucorrhine, en parallèle de la réflexion sur la pérennité des populations, doit également être poursuivie. Par ailleurs, **un nouvel état des lieux à échéance 5 ou 10 ans** permettra de suivre l'évolution des populations dans le temps.



Leucorrhine à gros thorax - T. Gérard

LEUCORRHINE À GROS THORAX

LA LEUCORRHINE À GROS THORAX FRÉQUENTE LES EAUX STAGNANTES PAUVRES EN POISSONS DES TOURBIÈRES À SPHAIGNES, DES LACS OU ÉTANGS OLIGOTROPHES À MÉSOTROPHES, VOIR EUTROPHES, PRÉSENTANT EN GÉNÉRAL DE LARGES CEINTURES DE VÉGÉTATION.

CONSTAT, OBJECTIFS, PRIORITÉS RÉGIONALES EN 2011

En 2011, la Leucorrhine à gros thorax a été observée sur quatre sites en Auvergne :

- Sur un étang de Sologne Bourbonnaise en 2000 par Julien Frat ;
- Sur deux gravières en bordure de la rivière Allier sur la commune de Mirefleurs à un an d'intervalle : en 2006 par Alain Boulors et en 2007 par Francis Bronnec mais l'espèce n'a jamais été revue malgré les recherches ;
- Sur la tourbière du Jolan dans le Cantal où elle est connue depuis 1984. C'est à ce jour le seul site avec reproduction avérée d'Auvergne. Sur le site, l'espèce semble liée à la présence d'anciennes fosses de tourbage, aujourd'hui en cours de comblement. Des recherches réalisées sur les tourbières situées à proximité par Thierry Leroy n'ont jamais permis de trouver de nouvelles stations.



Ancienne station à *Leucorrhine pectoralis* dans l'Allier - CEN Allier



Connaissance

Un état des lieux de la population de la tourbière du Jolan a été réalisé en 2013 par le PNR des Volcans d'Auvergne. Il concernait le repérage et la cartographie des anciennes fosses de tourbage, la recherche des exuvies et des adultes, et la description des habitats. Malgré 30 passages sur le site tout au long de la période de vol et après, **aucune exuvie n'a pu être récoltée, et seuls 14 adultes dont 1 femelle ont pu être observés**. Une recherche complémentaire sur 20 sites potentiellement favorables situés dans un rayon de 10 km autour de la tourbière du Jolan n'a pas non plus permis d'observer d'individu de Leucorrhine à gros thorax.

Dans l'Allier, des recherches ont été menées en parallèle de celles concernant l'Épithèque à deux taches en Sologne Bourbonnaise. Au total, **70 étangs ont été prospectés autour de la station historiquement connue** : 12 étangs sont considérés favorables à la vue des prospections mais **aucune observation n'a été réalisée**. Les dates de prospection étaient cependant relativement précoces pour l'espèce, et un seul passage a été réalisé pour favoriser l'inventaire d'un grand nombre de sites.

Par ailleurs, **en 2017, un adulte femelle isolé a pu être observé** dans un marais à proximité du Puy-en-Velay à Loudes par Franck Chastagnol (LPO). Il s'agit de la première observation connue de l'espèce en Haute-Loire.



Ancienne fosse de tourbage sur la tourbière du Jolan - G. Delpon



Préservation

Les tourbières du Jolan et de la Gazelle viennent d'être classé en Réserve Naturelle Régionale. La préservation de la Leucorrhine à gros thorax constituera l'un des enjeux de la mise en œuvre de la gestion par le Syndicat Mixte du Parc des Volcans d'Auvergne.



Tourbière du Jolan - L. Le Corquillé

ÉTAT DES CONNAISSANCES, CE QU'IL RESTE À FAIRE...

Avec l'observation d'une larve en 2004, et de deux exuvies en 2007, **la tourbière du Jolan reste toujours le seul site** où la reproduction de l'espèce est avérée et où elle est observée de manière régulière. Sur ce site, malgré la trentaine de journées de recherche de 2013, seuls quelques adultes ont pu être observés. **Cela témoigne de la taille probablement réduite de la population mais également de la**

difficulté de rechercher la Leucorrhine à gros thorax et d'évaluer ses populations. La poursuite des recherches en Sologne Bourbonnaise, en particulier sur les étangs jugés « favorables » lors des prospections, constitue **une priorité pour cette espèce, jugée « en danger critique d'extinction »** dans la liste rouge des odonates d'Auvergne, réactualisée en 2017.



Cordulie à corps fin – P. Flammant

CORDULIE À CORPS FIN

LA CORDULIE À CORPS FIN SE DÉVELOPPE PRINCIPALEMENT SUR LES PARTIES CALMES DES GRANDES RIVIÈRES ARBORÉES. MARGINALEMENT, ON PEUT ÉGALEMENT LA TROUVER SUR DES PLANS D'EAU, D'ANCIENNES GRAVIÈRES NOTAMMENT. ELLE EST BIEN PRÉSENTE EN AUVERGNE EN PARTICULIER SUR LE VAL D'ALLIER.

CONSTAT, OBJECTIFS, PRIORITÉS RÉGIONALES EN 2011

- Affiner la connaissance sur la répartition de l'espèce par des recherches ciblées sur les secteurs non prospectés, au-delà des sites Natura 2000 où elle est en général bien prise en compte.



Habitat de la Cordulie à corps fin sur la Sioule- M. Lablanquie



Connaissance

Grâce à l'observation d'exuvies, la Cordulie à corps fin a été inventoriée à l'occasion de la plupart des inventaires mis en œuvre sur les grandes rivières :

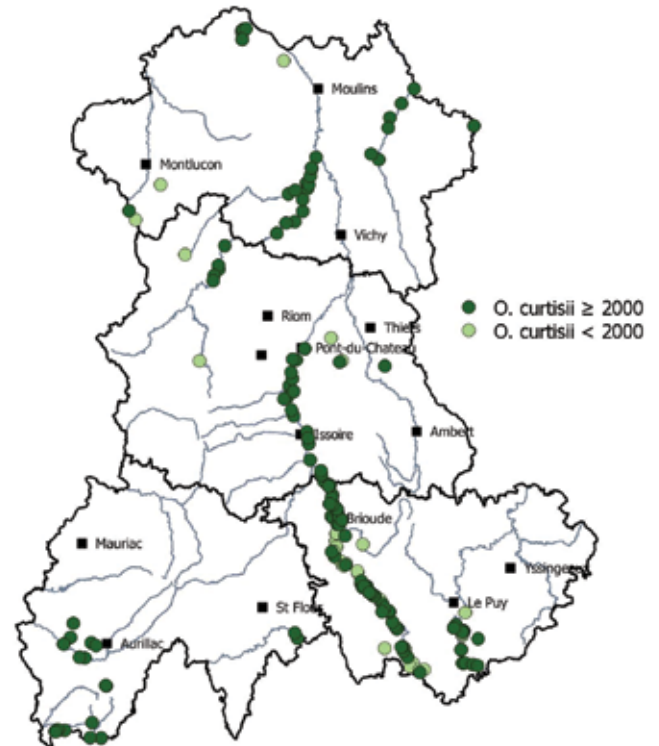
- la vallée du Lot par le Groupe Odonat'Auvergne,
- le Val d'Allier et Val de Loire Bourbonnais par le CEN Allier.

Par ailleurs, **elle a été spécifiquement recherchée lors de plusieurs études** réalisées dans le cadre de la politique Natura 2000 ou de la mise en œuvre du plan d'actions :

- Val d'Allier Brivadois par le SMAT du Haut-Allier,
- Gorges de la Loire en amont du Puy-en-Velay par Jean-Philippe Barbarin pour le Département de la Haute-Loire,
- Vallée de la Sioule dans le Bourbonnais par le CEN Allier,
- Vallée de la Truyère par le CPIE de Haute-Auvergne pour le PNR de l'Aubrac,
- Plusieurs rivières et plans d'eau du sud-ouest du Cantal par le Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé.

Ces recherches, concentrées pour la plupart sur les secteurs où l'espèce était déjà connue, n'ont que **peu permis d'observer de nouvelles populations**. Elles ont cependant confirmé la présence importante de l'espèce sur certaines grandes rivières d'Auvergne.

Seule l'étude réalisée dans les gorges de la Loire en amont du Puy-en-Velay laisse apparaître des résultats négatifs puisque aucune exuvie n'a pu être récoltée en 2013, alors même que l'espèce avait été observée en 1995 et en 2006/2007 par Alain Ladet et Alain Giraud. **L'étude soulève l'hypothèse d'un impact des écrevisses exotiques, très fortement présentes sur le secteur.**



Préservation

La protection de cette espèce passe par la **préservation de la qualité physico-chimique de l'eau des rivières**, en particulier l'Allier, et le **maintien de la végétation rivulaire**. Ce travail est mené de manière transversale dans le cadre de Natura 2000 par les différents acteurs du territoire : CEN Allier, CEN Auvergne, SMAT du Haut-Allier, Département de la Haute-Loire.

ÉTAT DES CONNAISSANCES, CE QU'IL RESTE À FAIRE...

En 2017, la répartition de la Cordulie à corps fin est bien connue sur les principales rivières auvergnates. Elle est présente sur la partie amont des grandes rivières (Allier et Loire) et sur les affluents dans les secteurs de plaines (Sioule et Besbre). À noter que les secteurs de forte population apparaissent d'ailleurs complémentaires et inversés de ceux des deux Gomphes, serpentini et à pattes jaunes, qui recherchent une dynamique fluviale plus importante.

Les recherches sur les zones peu prospectées n'ont pas été réalisées : il serait intéressant de prospecter notamment les gorges de la

Loire en aval du Puy-en-Velay, l'Alagnon, le Cher, la Dore ou les plans d'eau de l'ouest du Cantal. Par ailleurs, il semble que la population des gorges de la Loire en amont du Puy-en-Velay soit en forte régression.

Un travail d'étude autour de l'impact des écrevisses sur certains secteurs pourrait également être mené.

En termes de préservation, la **sensibilisation des usagers et gestionnaires de cours d'eau** au maintien de larges ripisylves et d'un niveau acceptable d'embâcles semble **l'action la plus appropriée à mener**.

GOMPHE SERPENTIN ET GOMPHE À PATTES JAUNES

CES DEUX ESPÈCES SONT TYPIQUES DES RIVIÈRES À DYNAMIQUE FLUVIALE ACTIVE EN PLAINE. EN AUVERGNE, ELLES NE SONT PRÉSENTES DE MANIÈRE PERMANENTE QUE DANS LE BOURBONNAIS, SUR LES COURS DE L'ALLIER ET DE LA LOIRE.

CONSTAT, OBJECTIFS, PRIORITÉS RÉGIONALES EN 2011

- En 2011, très peu de Gomphe à pattes jaunes ont pu être observés depuis l'étude réalisée par Matthias Lorh en 2003, et l'espèce est considérée très localisée en Auvergne. Le Gomphe serpentin est un peu mieux réparti. Lors du diagnostic, la priorité consistait à réaliser de nouvelles recherches d'exuvies pour mieux comprendre leur répartition sur l'Allier et la Loire.



Gomphe serpentin - P. Flammant



Gomphe à pattes jaunes - G. Delpon



Falaise d'érosion et plage de dépôt le long de l'Allier à Chemilly – J. Saillard, Loire nature

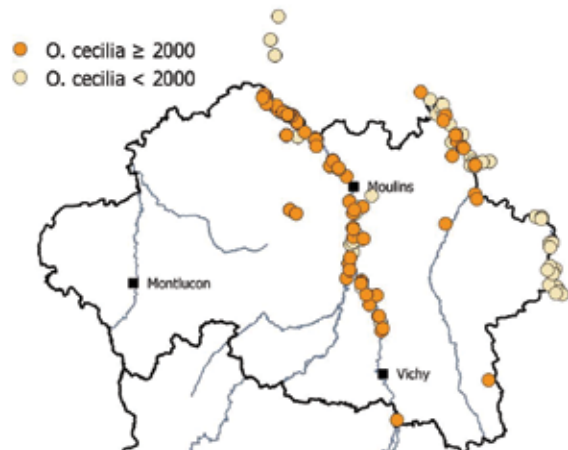


Connaissance

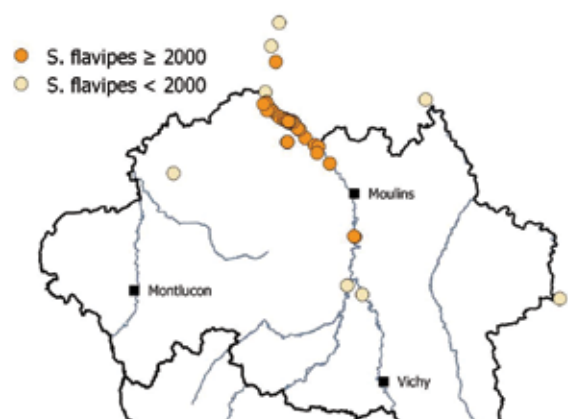
Depuis la réalisation de la déclinaison régionale du plan national d'actions, **de nombreuses nouvelles données datant des années 2000 ont pu être récoltées** grâce aux échanges d'information avec les régions limitrophes et notamment la SHNA (pour la Bourgogne).

Par ailleurs, entre 2014 et 2015, plusieurs campagnes de recherche d'exuvies ont été menées par le CEN Allier et le Groupe Odonat'Auvergne. Au-delà de la découverte d'un adulte de Gomphe serpentin sur la commune de Mariol, à la limite entre l'Allier et le Puy-de-Dôme, elles ont globalement permis l'observation des deux espèces dans la limite de leur répartition déjà connue.

PRÉSENCE DU GOMPHE SERPENTIN DANS L'ALLIER



PRÉSENCE DU GOMPHE À PATTES JAUNES DANS L'ALLIER



Protocole de suivi diachronique des populations ligériennes de *Gomphus flavipes* et d' *Ophiogomphus cecilia*

Renaud Baeta (ANEPE Caudalis), Dominique Bard (ONEMA), Michel Chantereau (RNN Saint-Mesmin/LNE), Benoît Fritsch (RNN Val de Loire), Franck Herbrecht (GRETIA), Stéphanie Hudin (FCEN), Raphaëlle Itzac-Bruneau (Opie), Dimitri Muteau (CEN41), Roland Paillet (CEN Centre), Magalie Rambourdin (CEN Allier), Alexandre Ruffoni (SHNA) & Eric Sansault (ANEPE Caudalis).



Ophiogomphus cecilia © Eric Sansault (ANEPE Caudalis)

Protocole de suivi disponible sur le site Internet du Centre de ressources Loire Nature (<http://centrederesources-loirenature.com/>)



Recherche d'exuvies de Gomphe serpentin et de Gomphe à pattes jaunes par le GOA - P. Flammant

SUR LE BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Au-delà de la répartition, un travail de coordination du suivi de ces deux espèces en lien avec l'évolution de la dynamique fluviale est mené par la Fédération des Conservatoire d'espaces naturels à l'échelle du Bassin Loire-Bretagne depuis 2015. Ce suivi s'appuie sur la mise en place d'un protocole commun de carrés échantillons tirés au hasard sur l'ensemble du bassin.

En 2017, une cinquantaine d'acteurs ont participé pour un total plus de 100 kilomètres linéaire de rivière. En Auvergne, le CEN Allier a réalisé le protocole sur la RN de Chassenard. À cette occasion, quelques exuvies de Gomphe serpentin ont été observées.



Préservation

La protection de ces espèces passe par **la préservation de la qualité physico-chimique et de la dynamique fluviale de l'Allier et la Loire**. Ce travail est mené de manière transversale depuis de nombreuses années par le CEN Allier dans le cadre de Natura 2000 ou de la RNR de Chassenard, et par la LPO et l'ONF sur la RNN du Val d'Allier.

ÉTAT DES CONNAISSANCES, CE QU'IL RESTE À FAIRE...

Poursuivre la participation au suivi général de ces deux espèces sur le bassin de la Loire et étendre les secteurs échantillonnés en particulier au Val d'Allier semble nécessaire pour permettre une représentativité à l'échelle du département. La réalisation de placettes au nord de Moulin sur l'Allier permettrait de mieux suivre l'évolution des populations de Gomphe à pattes jaunes qui, faute de

données récentes, est désormais considéré dans la liste rouge des odonates menacés d'Auvergne « en danger ».

En parallèle, cela doit s'accompagner de la poursuite des actions de préservation / restauration de la dynamique fluviale de l'Allier et de la Loire.

CORDULIE SPLENDIDE & GOMPHE DE GRASLIN

CES DEUX ESPÈCES ENDÉMIQUES OUEST EUROPÉENNES (SUD DE LA FRANCE ET PÉNINSULE IBÉRIQUE) FRÉQUENTENT PRINCIPALEMENT LES GRANDES RIVIÈRES MÉDITERRANÉENNES À COURS LENT. EN AUVERGNE, ELLES SONT CANTONNÉES À LA RIVIÈRE LOT, QUI MARQUE LA FRONTIÈRE AVEC L'AVEYRON, AU SUD DU DÉPARTEMENT DU CANTAL.

CONSTAT, OBJECTIFS, PRIORITÉS RÉGIONALES EN 2011

- En 2011, les deux espèces ont été observées sur le cours du Lot. La récolte d'exuvies atteste de la reproduction du Gomphe de Graslin, alors que seuls des adultes ont été identifiés pour la Cordulie splendide.



Cordulie splendide - P. Flammant



Gomphe de Graslin - G. Le Roux



Le Lot à la frontière du Cantal - L. Belenguier



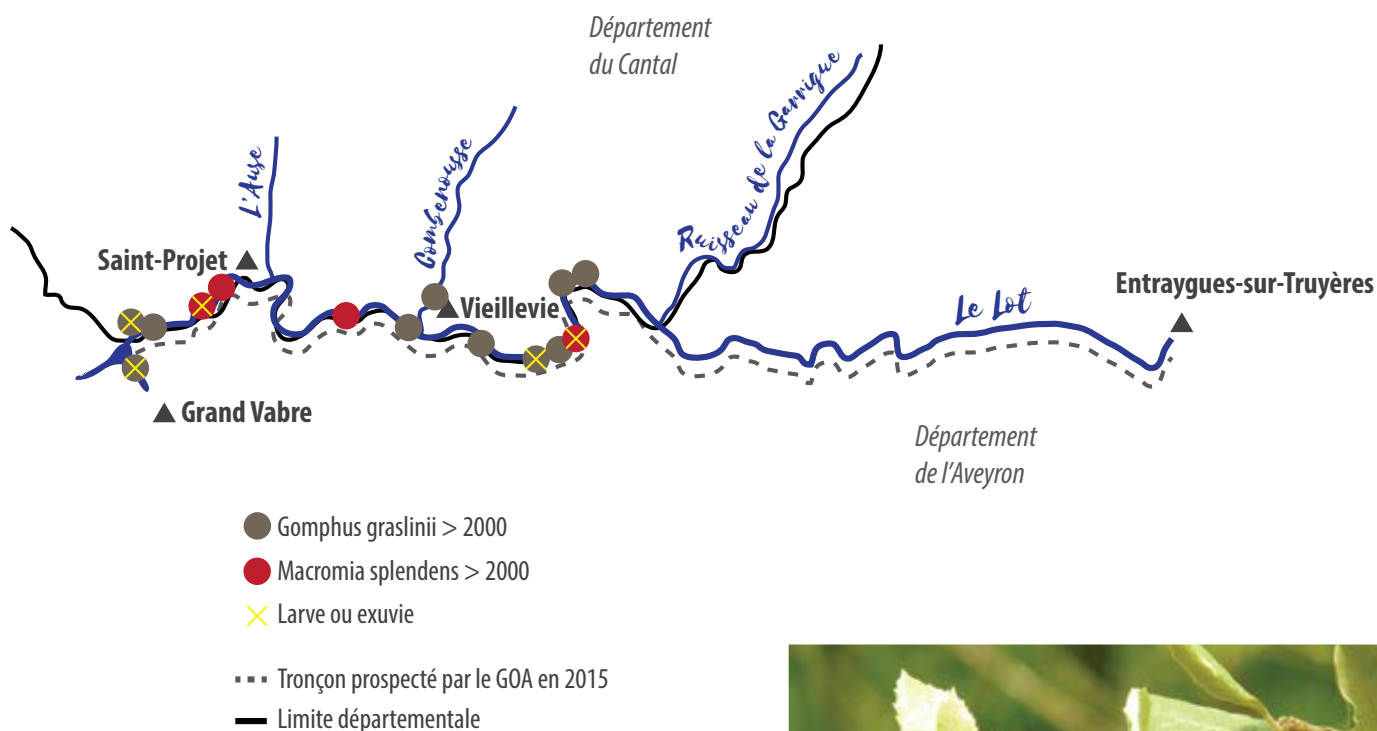
Connaissance

En 2014 et 2015, des sessions de recherche d'exuvies ont été organisées sur le cours du Lot par le Groupe Odonat'Auvergne afin de dresser un état des lieux de la présence des deux espèces. En 2015, l'une d'entre elle a mobilisé, en partenariat les odonatologues de Midi-Pyrénées, une vingtaine de personnes sur deux journées.

Au total, au-delà des nombreuses autres espèces observées, **seules trois exuvies de Cordulie splendide ont pu être récoltées, en 2014 sur la rive aveyronnaise et quatre exuvies de Gomphe de Graslin en 2015 sur la rive cantalienne.** Par ailleurs en 2015, de nombreux adultes de Gomphe de Graslin étaient présents lors des prospections.

Pour les anisoptères des grands cours d'eau, la recherche des exuvies apparaît **la seule méthode valable pour évaluer la présence et l'état des lieux d'une espèce.** Les actions effectuées ces dernières années sur le Lot témoignent de la **difficulté de réaliser ces recherches en aval de grands barrages** qui effectuent régulièrement des « lâchers », balayant sur plusieurs dizaines de centimètres de hauteur la majorité des exuvies. Ainsi, le nombre total d'exuvies observées en 2015 était très faible par rapport à 2014.

PRÉSENCE DE LA CORDULIE SPLENDIDE ET DU GOMPHE GRASLINII SUR LE LOT



Recherche de la Cordulie arctique et du Gomphe de Graslin en 2015 - GOA



Cordulie splendide - G. Delpon

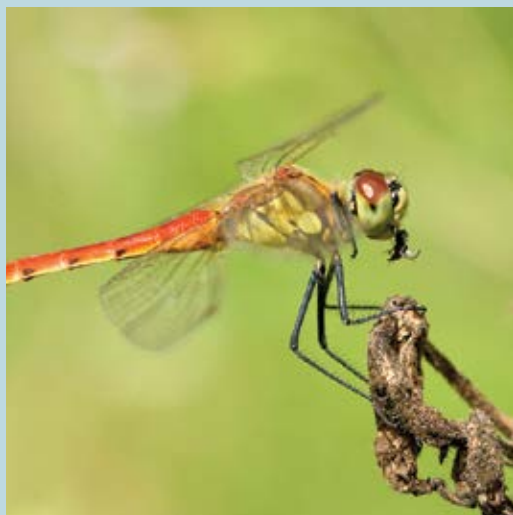
ÉTAT DES CONNAISSANCES, CE QU'IL RESTE À FAIRE...

Malgré les recherches, le nombre d'exuvies récolté reste très faible. De plus, aucune exuvie de Cordulie splendide n'a pu être observée sur la rive cantalienne du Lot. Pour ces raisons, cette espèce a été classée DD « Données insuffisantes » dans la liste rouge régionale des libellules menacées d'Auvergne en 2017.

De nouvelles recherches seraient nécessaires pour mieux appréhender l'état des populations. En termes de préservation, des actions coordonnées à l'échelle des bassins versants, en lien avec la présence des grands barrages, devraient être menées.

SYMPÉTRUM DÉPRIMÉ & SYMPÉTRUM DU PIÉMONT

LE SYMPÉTRUM DÉPRIMÉ ET LE SYMPÉTRUM DU PIÉMONT NE SONT AUJOURD'HUI OBSERVÉS EN AUVERGNE QUE DANS LA PARTIE AVAL DES GORGES DE LA LOIRE, PRINCIPALEMENT SUR LE BARRAGE DE GRANGENT. CES DEUX ESPÈCES ONT DES PRÉFÉRENCES ÉCOLOGIQUES PROCHES, ILS AFFECTIONNENT PRINCIPALEMENT LES ANNEXES FLUVIALES ET PLANS D'EAU À NIVEAU D'EAU VARIABLES PRÉSENTANT UN ASSÈCHEMENT AUTOMNAL OU HIVERNAL.



Sympetrum deprimé - P. Flammant



Sympetrum du Piémont - P. Flammant

CONSTAT, OBJECTIFS, PRIORITÉS RÉGIONALES EN 2011

- Affiner les connaissances concernant le fonctionnement les populations sur le barrage de Grangent et contacter les gestionnaires pour s'assurer de leur prise en compte au mieux dans la gestion des niveaux d'eau.



Barrage de Grangent - A. Ulmer



Connaissance

Un état des lieux des populations des deux espèces a été réalisé sur une durée de quatre ans sur le barrage de Grangent par la FRAPNA Loire, associé à des relevés de la topographie et de la végétation.

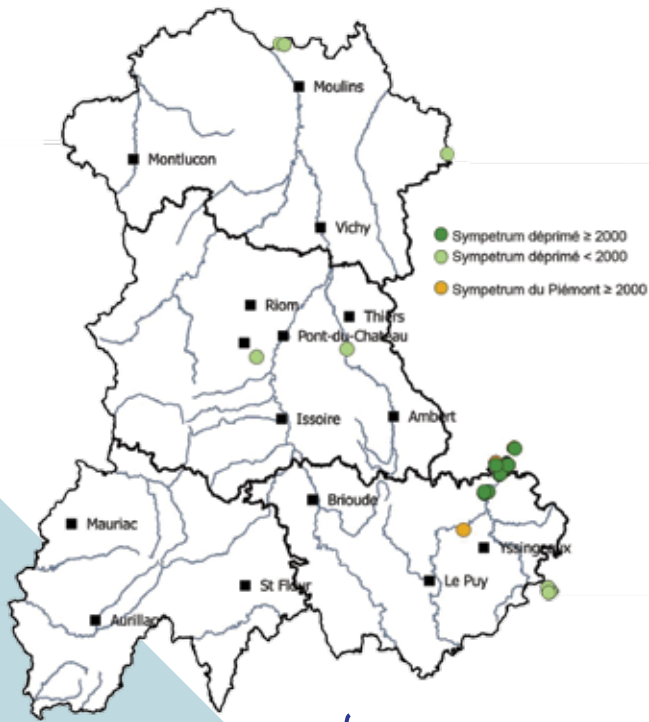
Au total, 976 individus de Sympetrum déprimé ont été observés en 2014, et 450 en 2015, au niveaux de deux secteurs principaux.

D'après Pauline Cabaret et André Ulmer, principaux auteurs de l'étude : « *le plan d'eau de Grangent semble accueillir l'une des populations de Sympetrum depressiusculum les plus importantes de France* ». Par ailleurs,

l'ensemble des berges herbacées du plan d'eau hébergent le Sympetrum du Piémont. La présence des deux espèces apparaît clairement **liée au marnage induit par le barrage hydroélectrique**.

En complément, des recherches en canoë ont permis d'**observer quelques individus isolés sur le cours de la Loire en amont**, notamment au niveau des anciennes gravières de Bas-en-Basset, sur lesquelles une petite population de Sympetrum déprimé pourrait être présente.

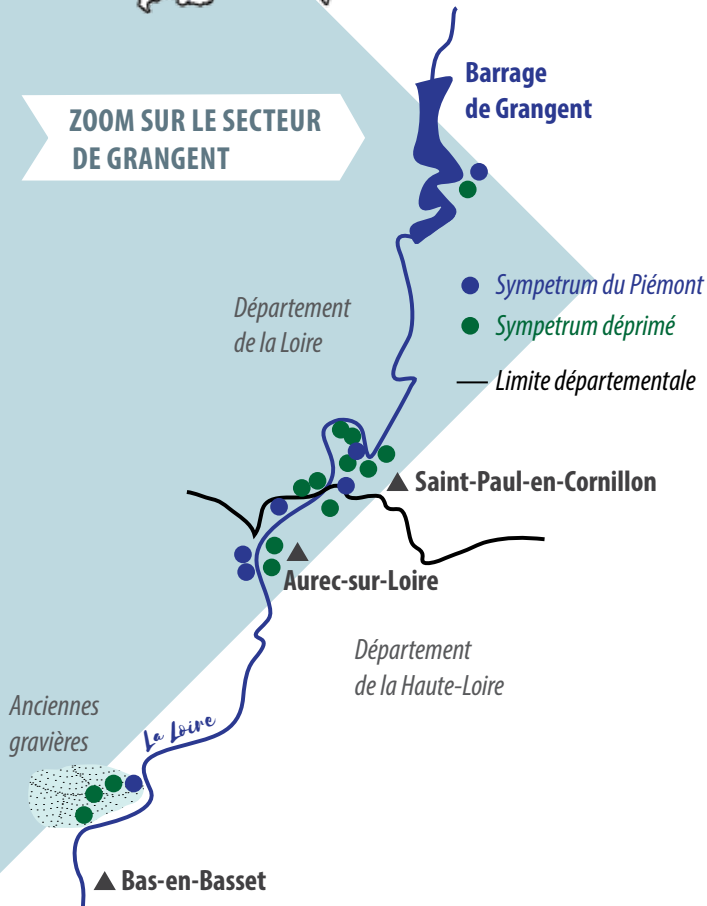
Préservation



En parallèle des inventaires, la **FRAPNA a mené un travail important de rencontres, information et sensibilisation à la thématique auprès d'EDF**, le gestionnaire du barrage, de la commune d'Aurec et des habitants. Cela a permis notamment de mettre en place avec la commune **une gestion différenciée des zones d'émergence**, qui constituent également pour partie des zones de baignage.

Un travail de **rencontre des propriétaires, de recherche de conventionnement, de formation** des techniciens et élus et de réalisation d'un **plan de gestion concerté** avec les différents acteurs est également en cours. **L'ajustement du périmètre de la Réserve Naturelle** des gorges de la Loire pour mieux prendre en compte les espèces, côté département de la Loire, est également **en cours de réflexion**.

ZOOM SUR LE SECTEUR DE GRANGENT



Sensibilisation

Toujours sur la commune d'Aurec sur Loire, **une conférence et une sortie naturaliste** avec les habitants ont été réalisées en 2016, ainsi que **plusieurs articles dans le bulletin municipal**.

ÉTAT DES CONNAISSANCES, CE QU'IL RESTE À FAIRE...

La priorité semble aujourd'hui la **poursuite de la concertation engagée sur le barrage de Grangent pour la préservation des deux espèces**. En termes d'amélioration des connaissances, il semblerait également nécessaire pour le Sympetrum déprimé, considéré « Vulnérable » en Auvergne, et « En danger » en France, de mettre en place une recherche de populations au niveau des anciennes données sur les bras morts de l'Allier et de la Loire en plaine qui constituent les habitats naturels de l'espèce.



Cordulegaster bidenté - A. Soissons

CORDULÉGASTRE BIDENTÉ

LE CORDULÉGASTRE BIDENTÉ FRÉQUENTE LES PETITS RUISSEAUX FORESTIERS AU NIVEAU DES ZONES DE SOURCES PRÉSENTANT UNE BONNE QUALITÉ DES EAUX.

CONSTAT, OBJECTIFS, PRIORITÉS RÉGIONALES EN 2011

- Affiner la connaissance sur sa répartition, son autochtonie : données disponibles principalement d'adultes, son état de conservation et les enjeux liés à sa préservation.



Habitat du Cordulégastré bidenté - V. Marquant



Connaissance

Plusieurs sessions de recherche de larves ont été réalisées par le Groupe Odonat'Auvergne sur des territoires où des adultes avaient été observés :

- Le Haut-Allier autour de Monistrol d'Allier (43)
- Secteur des couzes Chambon, Pavin et couze d'Ardes (63)
- Plateau de la Chaise-Dieu et vallées sud du Livradois (43)
- Forêt des Colettes (03)
- Margeride autour de Ruynes-en-Margeride (15)

Des recherches ont également été menées par le CPIE de Haute-Auvergne **sur les contreforts nord de l'Aubrac, autour de la Truyère.**

Grâce à l'utilisation de la méthode de recherche des larves, **de nombreuses observations d'autochtonie ont pu être réalisées.** Bien que l'espèce semble restrictive concernant la qualité de l'eau et ne soit pas observée sur l'ensemble des secteurs prospectés, elle apparaît assez largement répartie en Auvergne.

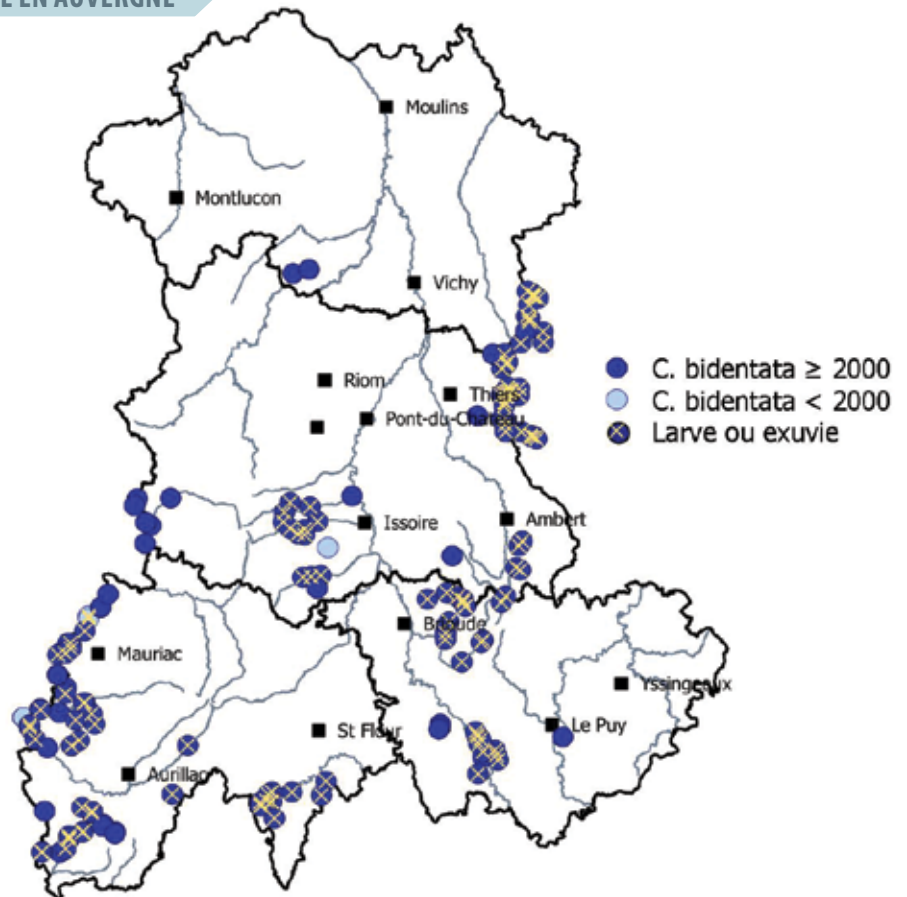
PRÉSENCE DU CORDULÉGASTRE BIDENTÉ EN AUVERGNE



Recherche des larves du Cordulégastre bidenté - GOA



Larve de Cordulégastre bidenté - V. Marquant



Sensibilisation

Afin d'améliorer la prise en compte de cette espèce forestière peu connue, **le Groupe Odonat'Auvergne a réalisé plusieurs interventions à destination des naturalistes.**

Préservation

Sur l'Aubrac, le CPIE de Haute-Auvergne a œuvré avec l'association de préfiguration du PNR Aubrac pour l'intégration de cet enjeu et de la sensibilité des petits cours d'eau forestiers dans la future charte du PNR.

ÉTAT DES CONNAISSANCES, CE QU'IL RESTE À FAIRE...

Bien que l'espèce présente un intérêt certain pour la réflexion sur l'état physico-chimique des petits cours d'eau et leurs atteintes éventuelles : pollution, piétinement du bétail...**elle n'est plus aujourd'hui considérée menacée en Auvergne, et n'apparaît plus une priorité** pour la poursuite du plan d'actions pour les odonates.

Sa prise en compte doit passer, comme pour l'Épithèque à deux taches, par **la réflexion et la sensibilisation globale des acteurs à la préservation des petits cours d'eau** (*mise en défends, aménagement de passages, etc.*) **en lien avec d'autres espèces menacées** telles que l'Écrevisses à pattes blanche ou la Moule perlière.



Moulin de la Croûte - rue Léon Versepuy 63200 RIOM
Tél. 04 73 63 18 27 - Courriel : contact@cen-auvergne.fr
www.cen-auvergne.fr

[f](#) [t](#) [@](#) @CENAuvergne

Membre du réseau national des Conservatoires d'espaces naturels



*Établissement public du ministère
chargé du développement durable*

